RATIOS

Voiles : Voile courant en agglos ép. 20cm
Voile agglos à bancher ép. 20cm: cage ascenseur (kg/m3)

Raidisseurs : Dans les angles, les intersections de voiles, tous les 5m maxi, en bouts de voiles et chaque ouverture supérieure à 60cm raidisseurs verticaux HA: 5,5kg/ml, pour les encadrements d'ouvertures supérieur à 0,60m on prendra HA: 3,5kg/ml

Linteaux : Lx 20x20h, (70kg/m3)
Ly 20x30h, (140kg/m3)

Dalles : Cf vue en plan

Radiers : (70kg/m3)

Chainages horizontaux: C (5,5kg/ml) sur tous les voiles au niveaux de chaque plancher
CH (5,5kg/ml) dans existant sur hourdis négatifs ou hourdis réduits
CR (5,5kg/ml) arase sous charpente

Poteaux : section à voir sur vue en plan, (140kg/m3),prévoir sommier en pied , pour les poteaux superposés prévoir la continuité des aciers

Poutres et RSO : section et ratio à voir sur vue en plan

Acrotères et relevés béton : (75kg/m3)

Sommier BA : (80kg/m3)

NOTA: Tous les aplombs des façades et des murs intérieurs sont à vérifier pour ajuster tous les circulations y compris les sorties d'évacuation de secours sur les balcons en phase exécution.
Prévoir adaptation et cotes en phase exécution suivant existant (A vérifier après curage).

PHASAGE:
-Etayer tous les planchers sur tous les niveaux.
-Prévoir réfection de la charpente couverture en premier.
-Réaliser toutes les RSO et poteaux tous niveaux qui ne nécessitent pas la dépose des planchers.
-Déposer les planchers par zonage (diviser en 4 parties mini.) en partant du haut et reconstruire niveau par niveau, réaliser les renforcements des fondations dans la zone, et reconstruire le plancher HT VS dernier. Attention conserver bien les poutres et des planchers bois existant, et les déposer fur et à mesure de la reconstruction.

COUPE DE PRINCIPE A-A

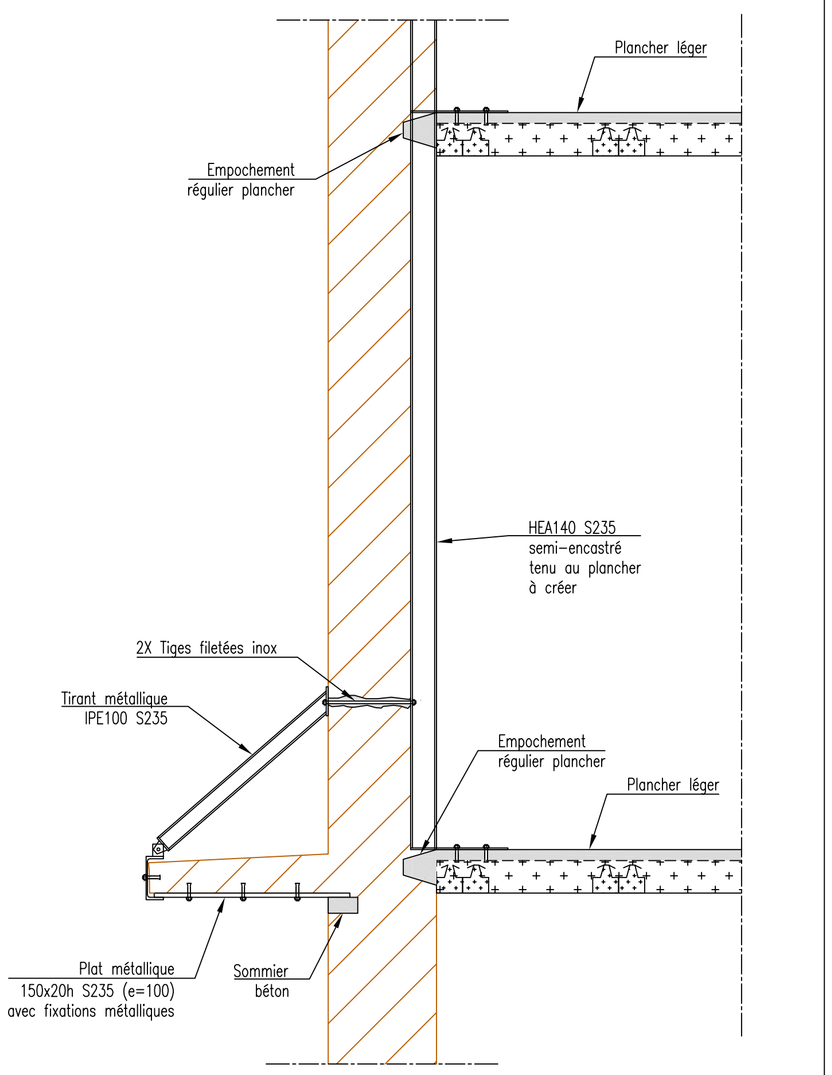

Echelle 1/20

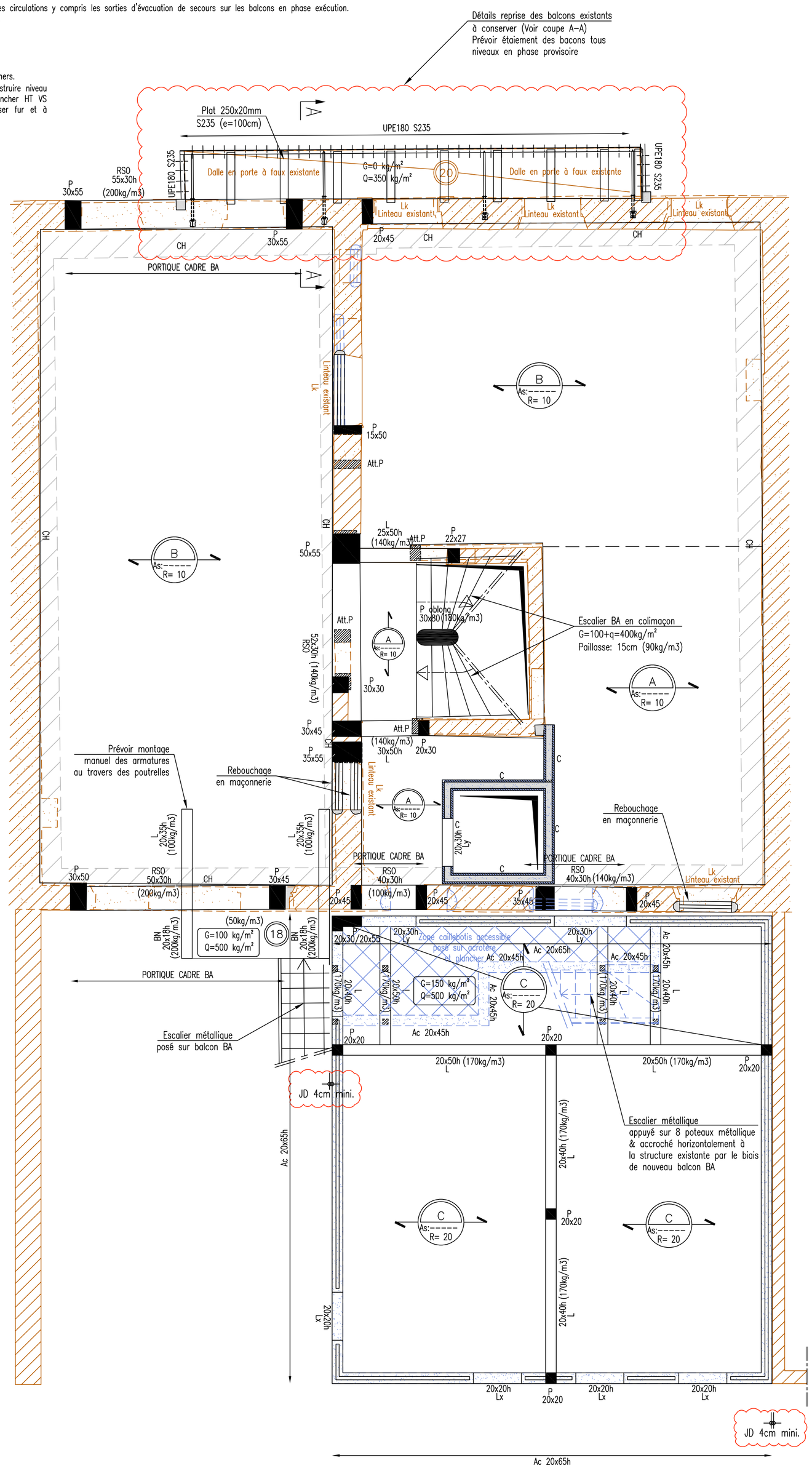

Hypothèses géotechniques:

Taux de travail du sol : 2,5 à 3 bars ELS
Sous fondations superficielles existantes et pour fondations nouvelles type semelles filantes et/ou isolées avec ancrage dans le bon sol 30cm , prévoir rattrapage au bon sol en gros béton et adaptation en redens pour les fondations à des niveaux différents.
Suivant étude de sol G5 et G2 AVP de Géotechnique du 10/06/2022 n° ICe2022-03-698-G5.
Respecter les préconisations de l'étude de sol (Voir étude de sol).

LEGENDE

- Sommier béton & empochement
- Maçonnerie en agglos creux de 20
- Poutres et linteaux BA
- Poutres noyées BA
- Agglos à bancher de 20 cm
- Emprise agglos à bancher
- Existant
- Emprise existant
- Emprise béton du niveau supérieur
- Poteaux et raidisseurs béton

Planchers (Surcharges sauf contre indication sur plan)

		G	Q
A	Plancher poutrelles-hourdis léger 15+5 ép. 20cm type Isoltop hourdinov ou similaire	S=230	+250 Kg/m²
B	Plancher poutrelles-hourdis léger 25+5 ép. 30cm type Isoltop ou similaire	S=230	+250 Kg/m²

Hypothèse générale ouvrage sur plancher:
Complexe revêtement: assourd+chape légère/revêtement ép.10cm
Cloisonnement type SAD léger+ faux plafond acoustique et complément CF1H+Faux plafond technique
Prévoir empochements pour chaque poutrelles et empochements transversaux réguliers e=60cm

		G	Q
C	Plancher poutrelles-hourdis béton 16+4 ép. 20cm Terrasse toiture non accessible (Hormis la zone escalier voir surcharge sur plan)	S=150	+100 Kg/m²

NOTA: Les planchers sont à vérifier par le fabriquant de plancher et à mettre en conformité avec l'étude thermique, prévoir rupteur dans plancher si besoin.

STABILITE AUX FEUX: (à confirmer par bureau contrôle)
- Poteaux & poutres: R60
- Voiles & planchers: REI60

NOTA: Tous les linteaux Lk existants sont à vérifier et à reconstruire, si nécessaire, en béton armé sur la largeur du mur et d'une hauteur de 20cm (ratio 80kg/m3).
Tous les empochements et sommiers dans voile mitoyen nécessitent une vérification au préalable de leur faisabilité suivant épaisseur du mur (une épaisseur mini. de 30cm doit rester après réalisation de l'empochement afin d'éviter de traverser la paroi).
Prévoir adaptation des ouvrages BA à réaliser par rapport au existant, cela peut engendrer des modifications des dimensionnements à vérifier en phase exécution.

BUREAU INGENIERIE MEDITERRANEE
BUREAU D'ÉTUDE STRUCTURES
Siège social : 9 chemin du deffens 83340 Flassans sur Issole
Email: bureau.ingenierie.mediterranee@gmail.com

Référence :	N° plan :
22-1210	03E
Date :	Echelle :
24/07/2023	1/50

Architecte :	Domus architecture Anni Novelli	Projeteur /Dessinateur :	NS
Maître d'ouvrage :	SAIEM	Ingénieur :	NS

Hypothèses générales: Aciers HA Fe 500A (zone non-sismique) Aciers HA Fe 500B (zone sismique)
Béton classe de résistance C25/30 fck= 25 MPa sauf contre-indication sur le plan

ZONE DE SISMICITE: ZONE 3 - CATEGORIE D'IMPORTANCE II

POLE MEDICAL AZEMAR

POLE SANTE
15 DES ALLEES D'AZEMAR
83300 DRAGUIGNAN

HT RDC

PRO

Indice	Date	Mise à jour
G		
F		
E	28-01-2025	Mise à jour coupe A-A reprise balcon existant
D	02-12-2024	Mise à jour & rajout coupe A-A et B-B
C	22-11-2024	Mise à jour générale
B	23-11-2023	Mise à jour
A	27-07-2023	Mise à jour JD extension

Ce plan ne peut être ni reproduit ni communiqué sans l'autorisation écrite du Bureau d'Ingénierie Méditerranée (loi du 11/03/1902)